

AB PROJECT 77

**Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 200 euros**

Siège social : **1 rue du Gros Hêtre
77220 FAVIÈRES**

Le soussigné :

Monsieur Alexandre CHEVALLIER,

Associé unique personne physique,

a désigné, à l'issue de la signature des statuts de la société AB PROJECT 77, le premier président de la société, conformément à l'article 13 des statuts de ladite société.

I – Nomination du président

Le soussigné nomme en qualité de président de la société pour une durée illimitée :

Monsieur Alexandre CHEVALLIER,

Né le 23 novembre 1993 à Gap (05), de nationalité française,

Demeurant 1 rue du Gros Hêtre 77220 FAVIÈRES.

Monsieur Alexandre CHEVALLIER n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Monsieur Alexandre CHEVALLIER déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs du président

Monsieur Alexandre CHEVALLIER exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues par les statuts.

III – Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Favières

Le 02/04/2025

Monsieur Alexandre CHEVALLIER

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation des
fonctions de Président.